

ABONNEMENT.

Saumur	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez MM. RICHARD et C<sup>o</sup>,  
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

INSERTIONS.

Annouces, la ligne, 400  
Réclames, — 100  
Faits divers, — 75

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR,

22 Octobre 1874.

### Chronique générale.

Le bruit court dans les cercles diplomatiques, écrit-on de Paris à la *Gazette d'Augsbourg*, que la position de l'ambassadeur espagnol est plus ou moins compromise, car il a essayé de faire de la politique personnelle. Il a envoyé à Berlin, sans y être autorisé par son gouvernement, une copie de sa dernière note. La nouvelle qui est parvenue au *Times* de la remise de la Note et le texte même proviennent également de lui. Du moins, les diplomates sont convaincus que ce n'est que par cette voie que le *Times* s'est procuré ces documents.

On écrit de la Nièvre une lettre qui appelle l'attention de l'autorité :

«..... Des agents prussiens parcourent tous nos pays (Morvan, Nivernais), sous le nom d'agents suisses, et achètent pour leur remonte tous nos jeunes chevaux. Voici comment ils procèdent. Partout où il y a des chevaux, ils disent : « Nous vous les achetons argent comptant, 50 fr. de plus que les officiers français ne vous les payeront. » Lorsque les officiers de remonte arrivent, le tour est joué, il n'y a plus de bêtes à prendre. Il en résulte que, si la guerre se faisait, notre cavalerie serait à pied, et celle des Prussiens montée sur nos meilleurs chevaux. C'est inouï, et ne peut-on prendre des mesures énergiques pour empêcher une chose aussi intolérable ?

L'ex-maréchal Bazaine a quitté Liège pour se rendre à Londres par la voie d'Ostende. A Douvres, le voyageur s'est trouvé dans

le train anglais avec la princesse Christian.

L'évadé de l'île Sainte-Marguerite compte rester en Angleterre quelques jours seulement.

Notre correspondant nous écrit que l'ex-maréchal a fait retenir pour lui et un aide-camp son passage sur le paquebot en partance pour l'Espagne. (Moniteur.)

Les 4,500 volontaires d'un an qui doivent quitter Paris le 5 novembre prochain seront dirigés sur les villes suivantes :

Infanterie : Cambrai, Caen, Lyon, Avor, Limoges, Brest, Langres, Rouen, Cherbourg, Blois, Angers, Sathonay, Belfort, Saint-Malo, Auxerre, Bordeaux, Lorient, Tours, Nancy, Châlons.

Cuirassiers : Angers et Lyon.  
Dragons : Provins et Meaux.  
Chasseurs : Tours, Abbeville, Sedan, Vendôme, Rouen, Moulins, Auxone et Lille.

Hussards : Nancy, Pontivy et Vesoul.

Extrait d'un article de M. Saint-Genest dans le *Figaro* : *Les Traîtres* ; il s'agit de M. Thiers :

« Il a emprisonné la duchesse de Berry, il a fait la coalition, il a renversé son roi, il s'est allié aux radicaux ; comme chef d'Etat, il n'a vécu que de roueries, de duplicité, de ruses et de mensonges ; après sa chute, il n'a vécu que de conspirations, de vengeance et de haine. Il n'a jamais eu de grandeur d'âme, il n'a jamais eu de sens moral... et malgré cela, j'ai beau chercher, je ne vois rien qui approche du forfait dont on l'accuse.

« Il faut donc attendre son retour, attendre qu'il vienne se justifier... j'espère qu'il prouvera à la France et à l'Europe que les paroles de Bologne n'ont jamais été dites.

« Mais si je me trompais, si, au moment même où l'Italie alliée avec la Prusse peut

être une cause de redoutable péril, s'il avait été exciter ce pays contre nous, le lancer sur notre gouvernement, si, dans sa chute déjà si profonde, ce vieillard avait pu rouler jusque-là... Oh alors il faudrait le faire connaître à la nation entière, pour qu'un tel criminel ne fût pas à craindre !

« Il faudrait raconter le fait simplement, sans colère, sans violence, comme une chose lamentable qui ne peut réjouir aucun parti. Mais il faudrait qu'il n'y eût plus un paysan dans nos champs, un ouvrier dans nos usines, un soldat dans nos camps qui ne sût que M. Thiers a commis le crime de haute trahison en dénonçant le gouvernement de la France à un peuple étranger. »

On sait, dit la *Liberté*, qu'une formidable prise d'armes a été faite au Sénégal par notre vieil ennemi Lat-Dior. Depuis plus de quatre ans, l'ordre n'avait pas été troublé par lui. Il vient de soulever toutes les populations mahométanes du Cayor, sur lesquelles il a une grande influence. Plusieurs de nos ports à l'intérieur sont très-menacés, et il est urgent de prendre des mesures sérieuses pour les dégager.

L'arrivée à Paris du général Faidherbe se rattache, dit-on, à ces événements. On se souvient qu'il a été pendant un an gouverneur de notre colonie et que c'est à lui qu'on doit l'extension et l'importance qu'elle avait prise depuis 1860. Le ministre de la marine l'aurait mandé afin de prendre son avis sur ces événements et formuler, de concert avec lui, les instructions à envoyer au colonel Vallières, de l'infanterie de marine, gouverneur actuel de nos possessions sénégalaises. Le général Faidherbe, quoique très-souffrant depuis quelque temps, s'est empressé de se rendre à l'invitation du ministre.

### LE PRODUIT DES IMPOTS.

Le *Journal officiel* a publié le compte-rendu comparatif du revenu des contribu-

tions directes et des contributions indirectes, durant les deux années 1873 et 1874 (période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre).

A la fin de septembre, huit douzièmes des impôts personnel mobilier, des portes et fenêtres, des patentes et foncier étaient échus. La somme recouvrée, soit 488 millions 689,000 francs, dépassait cette année de 44 millions 263,000 francs les douzièmes échus ; l'an dernier, l'excédant atteignait 38 millions et demi seulement. La situation devrait donc être considérée comme actuellement meilleure, si les frais de poursuite ne s'étaient élevés de 4 fr. 40 c. pour 1,000 francs de recouvrements en 1873, à 4 fr. 46 c. en 1874.

La contribution de 3 pour 100 du revenu qui frappe les valeurs mobilières produit, par contre, au point de vue du fisc, des résultats tout à fait satisfaisants. Les prévisions qui, pour l'année entière, sont de 32 millions, se trouvaient en effet déjà atteintes jusqu'à concurrence de 26,315,000 francs à l'expiration du dernier trimestre. On peut évaluer dès à présent à 3 millions environ l'excédant qui se produira sur ce chapitre.

Quant aux contributions indirectes, nous avons le regret de constater, en ce qui les concerne, un déficit de 32,156,000 fr., par rapport aux évaluations portées au budget de l'année courante.

Les seuls articles qui présentent en effet de l'augmentation sont : le timbre, pour 3,754,000 fr.; le droit de fabrication sur les sucres indigènes, pour 4,175,000 fr.; les tabacs, pour plus de 16 millions ; la taxe des lettres, pour 4,532,000 fr.; les envois d'argent par la poste, pour 244,000 fr. Nous voyons en outre, sous le titre général de *droits divers*, figurer une plus-value de 6 millions environ.

Mais tout le reste présente des moins-values. C'est ainsi que les droits d'enregistrement perdent, comparativement aux évaluations budgétaires, 40,865,000 francs ; les droits de douane à l'importation, 23 millions, les droits de douane à l'exportation, 72,000 francs seulement. La taxe de con-

### Feuilleton de l'Écho Saumurois.

#### LA COMTESSE ELENA.

..... L'hôtel de Brescia, où me conduisit le voiturin, était plein de mouvement. L'hôte, l'hôtesse, les servantes, puisaient, dans des corbeilles, des feuillages et des fleurs de toutes nuances, et ornaient de guirlandes et de lettres entrelacées les murs de la grande salle du rez-de-chaussée. C'était, me dit-on, la veille d'une fête musicale. On me servit quelques rafraîchissements au milieu de cette agitation. J'observai avec plaisir ce qu'on mettait de goût naturel et d'adresse dans ces décorations fraîches et brillantes.

Mon attention fut un moment attirée par l'apparition d'une petite main maigre qui s'agitait en dehors et au bas de l'une des fenêtres. L'hôtesse l'aperçut, enleva à son

mari un belle fleur qu'il s'appretait à attacher au milieu d'un ovale de branches d'olivier et de myrte, et la mit dans la petite main qui disparut aussitôt.

L'hôte, peu satisfait, murmura :  
— Encore pour la comtesse Elena !  
— Taisez-vous, mon mari, répondit la femme en haussant les épaules.

Puis elle ajouta plus doucement :  
— Vous êtes un impie. On ne devrait jamais prononcer le nom de la comtesse qu'en se signant !

Le jour commençait à décliner. Je sortis pour me promener au hasard : j'arrivai bientôt, par une suite d'allées et de rangées d'arbres disposées avec art, au cimetière, qui me parut un des plus beaux de l'Italie.

Dès l'entrée, je remarquai une tombe près de laquelle étaient trois personnes : une vieille femme qui versait de l'huile dans une lampe, un vieil homme qui émondait un cyprès, une petite fille qui entourait d'un cercle de fleurs un médaillon.

Je m'approchai, et je lus sur le marbre cette inscription :

LA COMTESSE ELENA B....  
52 ANS  
ELLE PRIE POUR VOUS !

J'admirai la pureté, la noblesse de la figure sculptée ; ce n'était qu'un simple profil de peu de relief, mais il était impossible de le regarder sans avoir le sentiment que l'âme du modèle avait dû être d'une nature supérieure.

Le vieil homme et la vieille femme venaient de s'agenouiller au pied de la tombe.

La petite fille passa près de moi ; je la priai de me dire quel était son nom.

Elle me fit une gracieuse révérence et me répondit :

— Maria, la petite servante de la sainte (la *piccola serva della santa*).

Et elle s'éloigna.

Ces paroles, qui s'accordaient si bien avec celles de l'hôtesse, me donnaient le désir de questionner les deux vieillards : je m'avançai vers eux ; à deux pas, je ne sais quelle timidité m'arrêta tout court ; je n'osai pas troubler leur recueillement.

— Demain, pensai-je, je m'informerai.

Mais le soir même je trouvai une lettre qui m'attendait depuis plusieurs jours et me rappelait immédiatement en France.

Bien des années s'écoulèrent. Un soir, à Paris, dans une petite réunion d'amis italiens dont les noms, si je les écrivais ici, seraient salués avec respect, je racontais quelques souvenirs de voyage, et, en étant venu à ce que je viens de dire, j'exprimai le regret de n'avoir rien appris de ce qu'avait été la comtesse Elena.

A ce nom, le doux, le bon, l'aimable, mais aussi le fort et vaillant M... me parut éprouver une vive émotion. Ses yeux s'arrêtèrent sur les miens, et il posa sa main sur sa poitrine. On parut comprendre qu'il se réservait de me dire ce que je désirais savoir. S..., assis devant le piano, jeta dans un intervalle de silence quelques notes d'un nocturne de Chopin, et la conversation se détourna vers un autre sujet.

A minuit nous sortîmes. M... me prit le bras :

— Je suis heureux, me dit-il, de pouvoir adoucir un de vos regrets. J'ai connu la

sommation des sels est en déficit de plus de 5 millions, et les droits sur les boissons en déficit de 42. Il s'en faut de 4 millions que les allumettes aient produit ce que l'on espérait et de 2 millions 1/2 que la stéarine et les bougies aient atteint, de leur côté, les appréciations premières. Enfin, l'impôt de 2 dixièmes sur le prix de transport des voyageurs et de 1/2 décime sur la petite vitesse était déjà, fin septembre, en retard de 3 millions 824,000 francs sur les prévisions.

Hâtons-nous cependant de faire observer qu'à la fin du mois d'août le déficit atteignait 36 millions et demi, et que le mois de septembre, plus favorable que ses devanciers, a donné au Trésor une augmentation qui dépasse de 2 millions les évaluations le concernant. On peut espérer dès lors que ce mouvement se continuant, la situation actuelle se trouvera en fin d'année notablement améliorée.

Quant à la comparaison entre les produits des neuf premiers mois de 1874 et ceux des neuf premiers mois de 1873, elle se chiffre, dans les tableaux que publie le *Journal officiel*, par une plus-value de 52 millions à l'avantage de l'année courante. Mais nous croyons, en enregistrant ce résultat, devoir faire observer que les nouveaux impôts votés en 1873 et 1874 sont la cause officiellement constatée, du reste, de cette plus-value. (La Patrie.)

## LES ÉLECTIONS.

Au sujet du résultat des élections des Alpes-Maritimes, le *Temps* s'exprime ainsi :

« Le département des Alpes-Maritimes, dit-il, vient d'envoyer à l'Assemblée deux députés républicains, et, ce qui vaut mieux, deux députés vraiment français. Nous sommes heureux de voir MM. Chiris et Médecin effacer ainsi le triste souvenir de M. Piccon, mais nous sommes obligés de convenir qu'il s'est encore trouvé beaucoup de gens pour honorer ce souvenir en la personne de MM. de Roissard et Durandy. Nous savons bien que le séparatisme est loin de pouvoir revendiquer pour lui seul ce chiffre de suffrages ; la réaction a fait cause commune avec lui et elle lui a fourni un nombre considérable d'adhésions, qui ne lui appartiennent pas en propre. Mais quel qu'il ait été le mobile secret de ces votes, mobile anti-français chez les uns, anti-républicain chez les autres, le bénéfice n'en sera pas moins acquis, en apparence, aux candidats séparatistes, et le concours de ces réactionnaires imprudents et égarés ne manquera pas d'être exploité par le parti « qui ne veut pas précipiter l'annexion. »

Tout le monde sait que l'idée séparatiste se développe dans le département des Alpes-Maritimes. M. Reynaud, maire de Nice, était tout récemment témoin d'une manifestation hostile du parti républicain qui dans cette ville se pose comme le défenseur des intérêts français.

Or, le maire de Nice favorisait les candidatures de MM. de Roissard et Durandy qui,

avec le titre de conservateurs, accusaient des tendances anti-françaises, du moins on les leur attribue.

Qu'en est-il ? Nous aimons à croire que cette rumeur est sans fondement, qu'elle est le résultat d'une manœuvre des républicains pour favoriser l'élection de leurs candidats. Quoi qu'il en soit, il est urgent que le gouvernement veille et fasse justice des émissaires italiens ou allemands qui font de la propagande en faveur de l'idée séparatiste.

Les élections des Alpes-Maritimes ont donné la majorité à MM. Chiris et Médecin, candidats radicaux et français, — une fois n'est pas coutume, — contre les candidats pseudo-conservateurs et séparatistes, MM. Roissard de Bellet et Durandy ; mais la majorité est maigre, 2,000 voix à peine ; et l'on n'a pas assez remarqué que les deux candidats séparatistes ont obtenu la majorité dans les deux arrondissements de Nice et de Puget-Théniers, et qu'ils l'auraient emporté, si l'arrondissement de Grasse, détaché du Var, n'avait rétabli la balance en faveur des candidats français.

Ainsi, à Nice, MM. Durandy et Roissard de Bellet ont eu 3,500 voix environ, contre 2,500 à leurs concurrents ; à Puget-Théniers, 600 voix contre 450 ; dans le canton de Sospels, 850 voix contre 20 ; dans celui de Breil, 850 voix contre 480 ; seul, le canton de Menton fait exception, par suite sans doute de l'influence personnelle de M. Médecin, maire de Menton. Dans l'arrondissement de Grasse, la proportion est retournée : MM. Chiris et Médecin ont eu, pour le canton de Grasse, 2,000 voix contre 450 ; dans celui d'Antibes, 825 voix contre 25 ; dans celui de Cannes, 4,600 voix contre 500, etc.

Les tendances séparatistes, qu'on s'efforce de nier, nous ne savons trop pourquoi, existent donc ; les électeurs des arrondissements annexés ont protesté contre ceux que MM. Roissard et Durandy appelaient « des étrangers. » Il y a là une situation à l'aggravation de laquelle les déplorables agissements des radicaux sous la dictature Gambetta ont grandement contribué, et dont il serait imprudent de ne pas s'occuper.

M. de Kératry, candidat pour l'élection du 8 novembre dans le Nord, vient d'adresser aux électeurs de ce département une profession de foi dans laquelle il déclare qu'il défendra l'appel au peuple, convaincu que la République n'a rien à en redouter et tout à en espérer.

Le candidat républicain, M. de Parsy, a, de son côté, lancé une circulaire dans laquelle il affirme que la République est le seul gouvernement possible.

M. Kolb-Bernard adresse une lettre aux journaux légitimistes de ce même département pour recommander la candidature de M. Fiévet, tout en regrettant que le septennat ne s'appuie pas, avant tout, sur le principe monarchique.

comtesse Elena, et je vous parlerai volontiers de cette admirable femme. Mais tirez-moi d'une inquiétude. Je crains que vous ne vous soyez pas fait d'elle une idée vraie. Nous avons eu dans nos discordes et dans nos guerres des héroïnes, des martyres. Peut-être vous êtes-vous imaginé qu'Elena B... s'est montrée supérieure par quelque acte extraordinaire de dévouement à la patrie ? Je n'aimerais pas à détruire votre illusion.

J'assurai M... qu'en rêvant quelquefois au médaillon de la comtesse, je ne m'étais jamais préoccupé des événements politiques contemporains, et que j'étais resté dans le sentiment vague d'une haute distinction morale.

— Bien, reprit-il, vous êtes dans la vérité. Elena eût été très-capable des sacrifices sublimes qui donnent la célébrité ; mais l'occasion de s'illustrer, qu'elle n'a ni cherchée, ni désirée, lui a manqué ; elle n'en a pas été moins digne non-seulement d'un respect profond, mais presque d'un culte pour ceux qui, comme moi, ont longtemps

vécu près d'elle ; elle a été éminente surtout par l'exercice d'une des plus grandes vertus qui puissent ennoblir la vie humaine, par la charité.

M... me dit alors sur la comtesse tout ce que lui inspirait son admiration pour sa mémoire ; et, oubliant l'heure, nous reconduisant l'un l'autre, nous laissâmes passer ainsi une partie de la nuit sans songer à prendre du repos. Combien de fois depuis ne lui ai-je pas demandé d'écrire ce récit, qui m'avait si sérieusement intéressé ! Il m'en avait presque fait la promesse. La mort nous l'a enlevé trop jeune. Je ne saurais reproduire ici que quelques-unes de ses réflexions sur Elena, sur sa manière d'entendre le devoir de la charité, et un épisode où apparaît un moment la figure touchante de la petite Maria.

— Ce que fut Elena, me dit-il, comme fille, épouse, mère ou amie, je vous le laisserai imaginer : vous ne supposerez rien de trop parfait. Je ne crois utile de vous montrer, ou plutôt de vous laisser entrevoir, que ce qui a été dans sa vie le trait principal, ce qui lui a donné, pour ainsi dire, son carac-

## Etranger.

On écrit d'Allemagne à l'Union de Paris :

« 18 octobre 1874.

« Quand, pour les fêtes de Noël 1870 et le renouvellement de l'année, l'empereur Guillaume se vit entouré de presque tous les princes souverains d'Allemagne, dans ce palais de Versailles où Louis XIV avait souvent dicté des lois à l'Europe, on débaît les conditions qu'on ferait à la France, car les jours de résistance et de vie de sa capitale étaient comptés. Deux courants politiques se trouvaient en présence : l'un modéré et conservateur, l'autre extrême et systématique. C'est sous l'influence de ce dernier qu'il fut question de démembrer la France jusqu'aux limites indiquées par les professeurs modernes de géographie, comme les frontières naturelles de l'Allemagne, savoir, la ligne de collines qui court de Boulogne jusqu'à Rocroy et sépare l'Escaut des cours d'eau du versant opposé qui vient à la mer, notamment la Conche et la Somme, puis la ligne des Argoles, qui suit la Meuse et qui se prolonge jusqu'au plateau de Langres ; là viennent les montagnes Faucilles décrivant une courbe jusqu'à l'extrémité sud des Vosges, dont le versant oriental forme le bassin du Rhin. C'étaient presque neuf départements qu'on voulait annexer à l'empire : Le Pas-de-Calais, le Nord, les Ardennes, la Moselle, la Meuse, la Meurthe, les Vosges, le Bas et le Haut-Rhin.

« Les vues se modifièrent jusqu'aux préliminaires de paix dans le sens de la modération. Au lieu de 9 départements, on voulut bien se contenter de 3, cédant même encore à la fin l'importante place de Belfort et la plus grande partie de l'arrondissement. Mais la contribution de guerre primitivement portée à un milliard fut élevée à cinq milliards.

« M. de Bismark, qui sentait que l'Empire avait pour le moment plus besoin d'argent que de territoire, paraissait céder au parti modéré ; mais en réalité, il ne renonçait pas à étendre le démembrement jusqu'aux prétendues frontières naturelles. Il avait trop la main dans toutes les manœuvres et évolutions démagogiques pour ne pas espérer que l'occasion s'en présenterait bientôt. De fait, s'il s'en fallut de peu que la Commune de Paris n'amenât en France l'intervention prussienne, intervention annoncée déjà en Allemagne comme nécessaire aussi bien par les gens du peuple que par les politiques de cœur, et qui aurait permis au chancelier de compléter l'annexion et de procurer des ports à l'Empire.

« Grâce à la *Gazette de Woss*, dont la communication a été reproduite par toute la presse allemande et autrichienne, et que l'Union a fait connaître dans son numéro du 15, l'appréciation du différend entre les deux hommes d'Etat prussiens est sortie des généralités plus ou moins vagues où elle se maintenait. L'auteur a touché ce sujet délicat avec précaution, mais toutefois avec as-

sièreté particulier et son accent.

Lorsqu'elle était encore tout enfant, sa mère, femme de bien très-respectée, avait coutume de l'emmenner avec elle dans ses visites aux pauvres. Douée comme elle l'était, Elena se sentit profondément émue au spectacle de toutes les scènes de misère qui se succédaient sous ses yeux.

Cette pitié, que nous avons tous éprouvée, mais que pour la plupart nous avons laissé s'affaiblir ou s'effacer insensiblement dans nos cœurs, ne fit que s'accroître dans le sien avec l'âge et la réflexion. Mais ce qui la touchait le plus était moins encore le dénûment physique et tout ce qu'il entraîne d'épreuves, que la détresse morale, l'indigence de l'esprit, l'avisement de la conscience et le déchainement aveugle des passions.

Cette charité morale, de plus en plus pénétrante en elle, et qui s'exaltait encore par le contraste de la paix et de la tendresse dont elle était entourée, la contrista d'abord dans son adolescence, et aurait pu inquiéter sur son repos si, grâce à la force et à la bonne foi de son intelligence, elle n'était parvenue

se de franchise et de clarté pour qu'on puisse aller au fond des choses et y saisir la ligne politique du chancelier dans le sens que nous venons d'indiquer.

« Le comte d'Arnim est représenté comme l'ami et le confident du grand ministre et l'agent le plus actif de sa politique à l'étranger. C'est un témoignage que lui peut rendre le Saint-Père, comme il l'a dit en apprenant l'arrestation imméritée d'un homme dévoué. Qu'est-ce qui vient troubler l'entente cordiale de ces deux hommes ? La Révolution d'en bas, le grand mouvement démocratique et républicain que M. d'Arnim surveille en France et en Espagne. Il prévoit même dans la Péninsule la révolution qui a renversé le trône d'Amédée. Alors il demande au ministre dirigeant s'il est dans l'intérêt de l'Empire allemand et des autres Etats monarchiques que la moitié de l'Europe soit travaillée par la propagande républicaine. Il pense toutefois que la Prusse n'a pas intérêt à voir en France le rétablissement de la Monarchie. Mais c'était presque une naïveté de sa part d'écrire cela au ministre dont il était le confident. Ne doit-il pas savoir que la politique de celui-ci est de favoriser la République modérée ou conservatrice de M. Thiers étant une fois acceptée, on aura trois mois après la République socialiste avec un Barodet à la tête ?

« Cette absence de perspicacité fâcha tout rouge, paraît-il, le ministre autocrate, et nous comprenons les coups de boutoir que dut recevoir le trop scrupuleux ambassadeur.

« Deux politiques se trouvent là évidemment en présence et presque en antagonisme : la politique prussienne conservatrice, celle qui veut avant tout conserver les agrandissements territoriaux et l'accroissement de puissance et d'influence ; et la politique pangermanique de l'empire allemand, anti-catholique et anti-française, qui veut abattre la grande puissance morale, religieuse et civilisatrice de la Papauté, et la première puissance capable de conjurer sa ruine, la France.

« Qu'on se rappelle la sortie du puissant ministre en apprenant l'union de la Maison Royale de France du 5 août ; jamais événement n'avait plus dérouteré sa politique. A qui a-t-il dû s'en prendre ? A son ambassadeur à Paris, encore plus qu'à M. Thiers.

« Mais on a bien joué le jeu de cet homme d'Etat dans la commission des neuf. Les politiques allemands disaient à ceux qui croyaient être à la veille de l'avènement du Roi, que rien n'était moins assuré puisque Bismark s'en mêlait.

« Au mois de janvier 1874, le comte d'Arnim vint à Paris pour l'enterrement de sa fille. C'est ce temps-là que choisit le chancelier pour enterrer son ancien ami. Après l'avoir fait leurrer d'une ambassade à Constantinople, il lui écrivit à Paris une lettre de désapprobation qui est un congé.

« M. de Bismark a continué, sans broncher, à suivre la politique de pangermanisme hostile à l'Eglise et aux races latines, surtout à la France, qui a toujours marché à leur tête. Deux circonstances mémorables

elle-même à modérer ses agitations en reconnaissant qu'elles pouvaient affliger sa famille ; mais, en se rassérénant, elle ne se laissa ni détourner ni distraire de ce qui devait être pour jamais la principale préoccupation de sa vie.

Lors donc qu'elle eut atteint sa seizième année, elle exprima avec une ferme douceur son désir d'entrer en religion, afin de se consacrer entièrement au soulagement des malheureux. Elle ne pouvait concevoir, disait-elle, aucun but supérieur à celui que se propose la charité sous toutes ses formes, et aucun moyen plus favorable de l'atteindre que de se dégager des devoirs moins importants où se consume d'ordinaire dans le monde la plus grande partie de l'existence de la femme.

(La suite au prochain numéro.)

nous en ont fourni les preuves : le Congrès des chanteurs allemands, qui s'est tenu à Munich les 9, 10 et 11 août, et la fête de la capitulation de Sedan.

Ces preuves sont complétées par l'ingénierie de plus en plus active et audacieuse de la politique allemande dans les affaires d'Espagne, surtout par le récent Mémoire de Madrid, mais qu'on reconnaît avoir été dicté sous l'inspiration et par les ordres du prince de Bismark.

Ce qui est bien plus significatif encore, et ce qui parachève toutes les preuves, ce sont les préparatifs de guerre qui ne négligent pas le plus petit détail. L'organisation du landsturm telle qu'elle est conçue suppose une campagne imminente. Qu'on en juge par cette disposition principale : « Les hommes de 17 à 42 ans ne faisant point partie des armées de terre ou de mer forment le landsturm. Il peut être levé selon les âges et les catégories ; il remplace l'ancienne landwehr, qui est de fait incorporée à l'armée, et il est destiné à la compléter au besoin et à faire le service (bien entendu de l'armée active.) » Depuis quelque temps, on a mis en demeure tout propriétaire d'un ou de plusieurs chevaux d'avoir à en faire la déclaration. Par cette mesure, la remonte de la cavalerie pourra se faire en cas de guerre avec la plus grande facilité.

Il serait insensé de ne pas s'attendre à une prochaine déclaration de guerre. Elle sera d'autant plus prochaine qu'elle est pour M. de Bismark le moyen de se tirer de toutes les difficultés qui l'entourent et qui menacent d'ébranler sa position et son grand œuvre inachevé.

La France aura-t-elle dans cette seconde guerre autre chose que ce qu'elle a déjà eu dans la première, à savoir des vœux ? Elle ne peut certes compter que sur des vœux, bien impuissants, ainsi qu'on en a fait l'expérience, à repousser l'armée la mieux disciplinée et à répondre au redoutable canon Krupp.

L'organisation de l'armée française est loin d'être achevée, et dans ces conditions le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon voudra-t-il exposer la France aux hasards et aux dangers d'une guerre inégale ? Une ou deux batailles perdues, pour arrêter la marche victorieuse de notre infatigable ennemi, nous subissons sa loi. Cette fois, il nous prendra bien les six départements qui lui assureront ce qu'il appelle ses frontières naturelles. Et quelles conditions encore ?... On frémit d'y penser ; c'est la France ruinée, anéantie.

Mais quel moyen d'arrêter le tout-puissant chancelier ? Il n'est qu'un moyen de conjurer le terrible fléau qui menace notre patrie d'une ruine totale, c'est d'appeler le Roi. Une fois Henri V en France, la politique agressive du chancelier s'arrête tout court.

Il n'est point en Allemagne un seul homme politique qui mette cela en doute. Il n'est point non plus en France un homme politique de quelque valeur qui puisse le mettre en doute. D'ailleurs, que ferait son doute auprès de la croyance du pays ? Nous disons que le pays croit au salut de la patrie par le Roi ; car il l'a prouvé par plus d'un million de signatures apposées de la main des plus honorables citoyens aux pétitions qui ont demandé le descendant d'Henri IV.

L'heure est suprême. Le patriotisme fera-t-il défaut au centre droit ? Nous nous refusons à le croire, et nous n'invoquons point la terrible responsabilité qui pèserait sur eux s'ils n'appelaient point le Roi.

Berlin, le 18 octobre.

Il est affirmé dans les cercles judiciaires qu'après la clôture des procédures préliminaires qui sont maintenant en voie de progrès, la cour de justice ne sera plus apte à refuser la mise en liberté du comte d'Arnim moyennant caution suffisante. Ces procédures préliminaires devraient se terminer, pensait-on, vers le 4<sup>e</sup> novembre ; mais, d'après la tournure que prennent les choses, il paraît qu'elles se prolongeront au-delà de cette période.

BELGIQUE.

Le *Moniteur* publie un arrêté royal qui divise la Belgique en deux circonscriptions militaires : la première comprend les provinces d'Anvers, de Flandre orientale et de Flandre occidentale ; la seconde comprend les provinces de Brabant, de Hainaut, de Limbourg, du Luxembourg et de Namur.

Chaque province est divisée en districts militaires, et chaque circonscription est commandée par un lieutenant général.

Le train express parti jeudi soir de Luxembourg pour Metz est allé se jeter, par suite d'une aiguille mal placée, sur un train de marchandises. Deux morts, douze ou quinze blessés. Dans un compartiment de 1<sup>re</sup> classe se trouvaient le comte de Béthune (de Belgique), sa femme et ses deux fils.

La voiture fut brisée en deux ; un des fils, âgé de quatorze ans, fut tué sur le coup, son père et son frère furent grièvement blessés, tandis que la mère n'eut pas même une égratignure. Il fallut toutefois deux heures avant de pouvoir retirer la malheureuse femme du milieu des débris sous lesquels elle était étendue à côté du cadavre de son fils.

ESPAGNE.

Don Carlos vient de rétablir à Vergara le collège des provinces basques et de la Navarre, qui était fermé depuis trois ans. Les professeurs de cet établissement ont prêté, avant d'entrer en fonctions, le serment suivant :

« Jurez-vous devant Dieu et les saints Evangiles de protéger et de défendre notre sainte catholique, apostolique, romaine et seule vraie religion ? Jurez-vous de défendre le dogme de l'Immaculée Conception de la très sainte Vierge Marie, mère de Dieu ? Jurez-vous de défendre la doctrine définie par le concile du Vatican, et particulièrement l'infaillibilité du Pape lorsqu'il prononce *ex cathedra* une décision concernant la foi et les mœurs ? Jurez-vous de défendre l'encyclique *Quanta curâ* et le *Syllabus* qui y est annexé et qui réprovoque et condamne les erreurs de notre époque et particulièrement celle connue sous le nom de libéralisme ? Jurez-vous fidélité à S. M. le roi don Charles VII ? »

### Chronique Locale et de l'Ouest.

#### Conseil général de Maine-et-Loire.

Séance du mardi 20 octobre.

Après l'adoption du procès-verbal de la séance de lundi, M. le rapporteur donne la parole à M. Grignon, rapporteur de la commission chargée d'examiner l'élection du canton de Châteauneuf.

M. Grignon lit son rapport : cinq électeurs de la commune de Chateausé ont déposé une protestation contre l'élection de M. Janvier de la Motte. Appelé devant la commission pour fournir des explications, M. Janvier de la Motte a reconnu une partie des faits reprochés, disant avoir, en effet, offert plusieurs banquets à des électeurs du canton, mais chez lui et à des électeurs que des relations de voisinage ou d'affaires unissaient particulièrement, soit à lui-même, soit à sa famille. — « Il est regrettable, conclut M. le rapporteur, qu'aux approches de son élection, le candidat ait cru devoir pratiquer d'une manière aussi large l'hospitalité ; néanmoins, comme l'écart des voix entre M. Janvier de la Motte et M. Lechat de Tessecourt est tel, que M. Janvier de la Motte représente incontestablement la majorité du canton de Châteauneuf, la commission — à la majorité d'une voix — rejette la protestation des électeurs de Chateausé, et propose au Conseil général de valider l'élection de M. Janvier de la Motte.

M. Abellard, membre de la minorité de la commission, dit que M. Janvier de la Motte a reconnu avoir donné dix banquets à des électeurs du canton de Châteauneuf, quelques jours avant son élection ; il demande en conséquence, pour la dignité du Conseil général, l'invalidation de l'élection. M. Abellard veut bien croire que M. Janvier de la Motte représente l'opinion du canton de Châteauneuf et qu'à un autre tour de scrutin il peut être réélu, même avec un plus grand nombre de voix ; mais le Conseil n'a pas à se préoccuper de ces considérations. Son devoir est de ne pas valider une élection obtenue par de semblables moyens. Au nom de la dignité du Conseil, M. Abellard demande de nouveau un vote dans ce sens.

Faisant allusion à la précédente élection de Châteauneuf, contre laquelle M. Abellard et ses collègues républicains n'avaient point protesté, puisqu'elle avait envoyé au Conseil un des leurs, M. le rapporteur répond

que ce n'est pas la première fois que banquets et rasts sont employés dans le canton de Châteauneuf ; qu'il a énergiquement blâmé dans son rapport l'emploi de semblables moyens ; et qu'en présence des 1,930 voix données à M. Janvier de la Motte, contre 331 à M. Lechat de Tessecourt, candidat républicain, il demande la validation de l'élection.

L'élection est validée ; quelques conseillers s'abstiennent ; huit lèvent la main contre.

Le Conseil commence ensuite l'expédition des affaires de la session.

(Journal de Maine-et-Loire.)

#### EMPOISONNEMENT PAR LES CHAMPIGNONS.

Il y a quelques jours, nous enregistrons l'empoisonnement de toute une famille de Saint-Pierre-les-Eglises par des champignons. Ces dangereux cryptogames viennent de causer un nouvel accident au village de Botigny, commune de Beaumont, arrondissement de Châtelleraul.

La famille Caillet, composée du père, de la mère et de trois enfants, avaient mangé, ces jours-ci, des champignons, quand ils furent pris le lendemain de coliques violentes. Le père, la mère, et les deux jeunes filles, dont l'une est âgée de 23 ans et l'autre de 10, sont dans un état alarmant ; quant au fils, qui était âgé de 14 ans, il est mort dimanche, après d'atroces souffrances.

### Faits divers.

Une mystérieuse affaire défraye en ce moment toutes les conversations de la Croix-Rousse, à Lyon.

Dernièrement, deux jeunes gens venaient de convoler, et après le repas de noces, à l'heure rimée par tant de vaudevillistes, ils se retirèrent dans la chambre nuptiale.

On ne les revit plus depuis lors.

Quelques personnes supposaient qu'ils étaient en voyage ; d'autres s'inquièrent davantage, on finit par pénétrer dans l'appartement, et on trouva les deux époux étendus sur leur lit, dormant depuis onze jours d'un sommeil léthargique. Ils ont la main dans la main, les yeux ouverts, les traits crispés. Leur pâleur est effrayante.

Deux médecins ne quittent pas leur chevet.

Cet état est, paraît-il, le résultat d'une mauvaise plaisanterie.

A une heure assez avancée de la nuit, les garçons d'honneur apportèrent la rôtie au vin traditionnelle.

La boisson contenait une forte dose d'opium.

Le jeune homme qui a mis l'opium a été arrêté. C'est un élève pharmacien.

Puisque nous sommes encore en pleine fièvre électorale, parlons élections :

Dans une commune que nous ne nommerons pas, un voyageur en radicalisme, envoyé par le comité démocratique de l'endroit, emmène un paysan dans un cabaret, l'invite à boire, et se met tout en trinquant à lui faire un éloge outré du candidat républicain.

Le paysan écoute sans mot dire et paraît convaincu. Un instant après, entre dans l'établissement un individu qui s'adresse à l'électeur, et lui dit :

— Eh ben ! quéqu' t'attends pour aller voter, toi ? Viens avec moi.

— Un instant, s'écrie le faiseur de propagande en retenant son hôte, nous n'avons bu que deux bouteilles : vous n'êtes pas encore suffisamment éclairé !

Le correspondant alsacien du *National* raconte ce qui suit :

Il y a quelque temps, des employés allemands demandèrent à prendre pension chez M<sup>me</sup> X..., qui tient un hôtel à Guebwiller. Mais les autres pensionnaires, qui sont Alsaciens, menaçaient de quitter, et M<sup>me</sup> X... dut déclarer aux Allemands qu'elle ne pouvait les accepter que s'ils consentaient à se faire servir dans une salle à part. Ils refusèrent, et alors intervint, comme un *Deus ex machina*, le *kreissdirector* de Guebwiller, qui écrivit à M<sup>me</sup> X... l'incroyable missive qu'on va lire :

« Vous vous êtes permis, dans votre salle supérieure, d'exclure quelques fonctionnaires allemands de la table commune, par la

raison qu'ils parlaient allemand et avaient en conséquence, causé du déplaisir à quelques Français qui se trouvaient présents (interprétation faussée des faits tels qu'ils se sont passés).

Je vous ferai remarquer, à ce sujet, que les étrangers ne sont tolérés ici que tant qu'ils se conduisent d'une manière légale ; autrement ils seront simplement conduits à la frontière par les gendarmes.

Je vous invite, dans l'intérêt même de vos hôtes français, à les prévenir contre le renouvellement de leurs agissements audacieux.

Je vous déclare, en outre, à vous-même, que si la moindre inconvenance devait se reproduire à l'avenir, elle aurait pour suite la fermeture immédiate de votre établissement.

Je vous invite à donner communication de la présente à tous vos commensaux.

Si les auteurs de pareilles impudences n'étaient pas des Français, mais « appartenant à la triste classe des Alsaciens-Français, dont se moquent les Français, et que méprisent les Allemands, » une intervention efficace de la police n'en serait que plus facile.

Le *kreissdirector*,

P. FARRUTS.

### Dernières Nouvelles.

Les journaux annoncent pour demain le texte officiel de la fameuse note espagnole. En attendant, voici la partie qui a trait à la demande de coopération pour la répression du mouvement carliste :

« Je serais donc en droit, M. le duc, d'attribuer tout ce qui s'est passé, non pas aux agents du gouvernement français, mais à ce gouvernement lui-même, qui a proposé d'abord un nouveau mode d'internement et pris un engagement solennel à ce sujet, et a ensuite, en dépit de la convention de 1862, permis à ses agents de se montrer désoberissants et de rompre les stipulations qu'il avait conclues lui-même solennellement avec le gouvernement espagnol, au nom duquel je m'adresse de nouveau à Votre Excellence, afin qu'il soit mis fin une fois pour toutes à la protection que la France accorde au carlisme.

Le gouvernement espagnol désire attacher le mal dans sa racine. Le succès d'un suprême effort compenserait les frais énormes que coûterait la surveillance, si la guerre civile continuait.

Ce n'est pas à moi, monsieur le duc, de développer davantage cette pensée, mais voici ce dont je suis persuadé :

Si des forces militaires considérables étaient concentrées à la frontière et s'unissaient de l'autre côté des Pyrénées avec les forces espagnoles, si la Bidassoa était surveillée des deux côtés, si l'on plaçait à l'extrémité des départements limitrophes de l'Espagne des employés qui n'y eussent pas fonctionné auparavant et qui fussent pénétrés des intentions du gouvernement français, la guerre ne traînerait plus en longueur, parce que Bayonne, Pau, Oléron, Perpignan cesseraient d'être des foyers continuels de conspiration.

Si je voulais, monsieur le duc, entrer dans un autre ordre de considération, je me permettrais d'appeler l'attention sur l'anomalie de ce fait en vertu duquel nous voyons la France libérale faire, contre son gré, je n'en doute pas, cause commune avec les protecteurs de l'absolutisme en Espagne.

Je ne comprendrai jamais que Votre Excellence cherche à justifier les actes des fonctionnaires que la conscience publique accuse, et par conséquent veuille rendre la nation tout entière responsable de faits qui lui feraient perdre la gloire d'avoir constamment proclamé les grands principes sur lesquels repose le droit politique de tous les peuples modernes.

Veillez agréer, Monsieur le duc, etc.

Signé : VEGA DE ARMIJO.

« A Son Excellence Monsieur le duc De-cazes, ministre des affaires étrangères. »

L'agence Havas dément le bruit que nous avons mentionné hier de l'assassinat, par les Espagnols, de M. Buckland, correspondant du *New-York-Times*, et de M. Jarrard, correspondant étranger. Il ne faut pas oublier que l'agence Havas est dévouée au gouvernement de Madrid.

Pour les articles non signés P. GONZ.

LES MEMOIRES DE M. GUIZOT, huit beaux et forts volumes gr. in-48, dont la valeur en librairie est de 60 francs, sont donnés en prime par *l'Univers illustré*.

Prix de l'abonnement d'un an, avec les *Mémoires de M. Guizot*: Paris, 33 fr.; départements, 36 fr.; expédition franco. Bureaux, rue Auber, 3, Paris.

**LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE**

EN FRANCE.

L'Association française pour l'avancement des Sciences vient de tenir à Lille son troisième Congrès annuel, et le retentissement qu'a eu ce grand événement scientifique affirme la renaissance intellectuelle de notre pays.

La vulgarisation semble être le but que poursuit actuellement toutes les sociétés savantes. Bien-tôt il ne sera plus permis à personne d'ignorer les grandes découvertes conquises par les sciences, depuis le commencement du siècle. Les merveilles de la physique, de la chimie, de l'astronomie, de l'histoire naturelle prennent chaque jour un intérêt croissant et ne sont plus un secret pour personne. Seules les sciences médicales sont restées jusqu'à présent enveloppées d'un certain mystère. — Il y a déjà quelques années cependant qu'un savant professeur du collège de France disait « qu'il serait utile, qu'à l'exemple de Descartes, le médecin intervint pour donner au public des explications véritables et qu'il n'est pas impossible de l'initier aux secrets de la physiologie et des autres branches de la science médicale. » Ces paroles du savant professeur vont dans quelques jours se réaliser. Une

publication ayant pour titre: *Bibliothèque contemporaine de Médecine pratique* vient de paraître, sous la direction de plusieurs médecins de la Faculté de Paris. Les auteurs ont fait tous leurs efforts pour rendre compréhensible à tout le monde les merveilles de la médecine moderne. Les éléments de physiologie, des maladies aiguës et chroniques, de la petite chirurgie, des maladies du système nerveux, l'hygiène, la folie, les affections spéciales des enfants et des femmes, etc., formeront autant de petits traités concis, rédigés avec clarté et méthode. Les deux premiers volumes sont en vente. (Voir aux annonces.)

**LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>ie</sup>,**

boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le **Dictionnaire de la langue française**, par E. LITRE, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.

L'ouvrage complet formera 110 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873.

Le 88<sup>e</sup> fascicule, RELA REN, est en vente.

**SANTÉ A TOUS** rendue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite:

**REVALESCIÈRE**

Vingt-six ans d'invariable succès. Elle combat avec succès les dyspepsies, mau-

vaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipations, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75.000 cures annuelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Castleton, le duc de Plaskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N° 65.311.

Vervant, le 28 mars 1866.

Monsieur, — Dieu soit béni! votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament, naturellement faible, était ruiné par suite d'une dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé.

A. BRUNELIERE, curé.

Cure N° 78.564.

M. et M<sup>me</sup> Léger, de *Maladie de foie, diarrhée, tumeur et vomissements*.

Cure N° 68.471.

M. l'abbé Pierre Castelli, d'*Epuisement complet*, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans; la *Revalescière* l'a rajeuni. « Je prêche, je confesse, je visite les ma-

lades, je fais des voyages assez longs à pied, et je me sens l'esprit lucide et la mémoire fraîche. »

Plus nourrissante que la viande, elle coûte encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr. 25; 2 kil., 12 fr. 50; 4 kil., 24 fr. 50. — Les *Biscuits de Revalescière* en boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalescière chocolatée*, en boîtes, de 2 fr. 25 c.; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. Common, épicière, rue Saint-Jean; M<sup>me</sup> GONDRAND, épicière, rue d'Orléans; M. BESSON, pharmacien, place de la Bilange, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C<sup>ie</sup>, 26, place Vendôme, à Paris.

**CHEMIN DE FER DE POITIERS**

**Service d'hiver.**

**Départs de Saumur pour Poitiers:**

5 heures 50 minutes du matin.  
11 — — — — —  
6 — 10 — — — — du soir.

**Départs de Poitiers pour Saumur:**

5 heures 40 minutes du matin.  
10 — 40 — — — —  
5 — 35 — — — — du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 21 OCTOBRE 1874.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance 1 <sup>er</sup> juin. 72.	62	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	690	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	425	»	»
4 1/2 % jouiss. mars.	89	»	»	Crédit Mobilier.	330	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	637	50	10
4 % jouissance 22 septembre.	77	75	»	Crédit foncier d'Autriche.	551	»	2 50	Société autrichienne, j. janv.	683	»	1 25
5 % Emprunt 1871.	99	47	»	Charentes, 400 fr. p. j. aodt.	333	75	»	<b>OBLIGATIONS.</b>			
Emprunt 1872.	99	47	»	Est, jouissance nov.	555	»	2 50	Orléans.	296	25	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	221	1	»	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	915	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée.	295	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	433	75	»	Midi, jouissance juillet.	945	5	»	Est.	292	50	»
— 1865, 4 %.	470	»	2	Nord, jouissance juillet.	1083	50	1 25	Nord.	302	25	»
— 1869, 3 % t. payé.	302	50	»	Orléans, jouissance octobre.	558	75	2 50	Ouest.	292	»	»
— 1871, 2 % 70 fr. payé.	279	3	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	553	»	1 25	Midi.	292	»	»
Banque de France, j. juillet.	2975	»	»	Vendée, 250 fr. p. j. jouiss. juill.	905	»	»	Deux-Charentes.	260	»	»
Comptoir d'escompte, j. aodt.	545	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	767	50	»	Vendée.	245	»	»
Crédit agricole, 300 fr. p. j. juill.	478	75	»	Société Immobilière, j. janv.	35	»	50	Canal de Suez.	477	40	»
Crédit foncier colonial, 250 fr.	265	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	237	50	»				
Crédit foncier, act. 500 fr. 250 p.	847	50	»								

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 4 mai 1874).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 08 minutes du matin, express-poste.  
6 — 45 — — — —  
9 — 01 — — — — (s'arrête à Angers)  
1 — 33 — — — — omnibus  
4 — 19 — — — — soir,  
7 — 27 — — — — express.  
omnibus.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 04 minutes du matin, omnibus-mixte.  
8 — 30 — — — — omnibus.  
9 — 50 — — — — express.  
12 — 38 — — — — soir, omnibus.  
4 — 44 — — — —  
10 — 28 — — — — express-poste.  
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 8 h. 43.

Etudes de M<sup>e</sup> PAUL BARRION, avoué à Bressuire, et de M<sup>e</sup> REVERDY, notaire à Cerisy (Deux-Sèvres).

**VENTE PAR LICITATION.**

Entre majeurs, Par le ministère de M<sup>e</sup> REVERDY, notaire à Cerisy (Deux-Sèvres). Le Jeudi 29 octobre 1874, à midi.

**LA BELLE TERRE DE LA LOUISIÈRE**

Située commune de Montravers, canton de Cerisy, à quatre kilomètres de la station de Cerisy, chemin de fer de la Vendée; — contenance totale: 189 hectares environ; — parfaitement agglomérée, site agréable, chasse, pêche, belle route traversant la terre, avec deux jolies avenues.

**PREMIER LOT.**

1<sup>o</sup> Le château de la Louisière, nouvellement construit, avec parc à l'anglaise de treize hectares, admirablement planté, vastes dépendances et jardin potager; 2<sup>o</sup> la ferme de la Chalautonnière; contenance: vingt-neuf hectares; 3<sup>o</sup> la ferme du Château-de-Montravers; contenance: quarante-trois hectares.

Mise à prix, cent quatre-vingt-cinq mille francs, ci. . . . . 185,000 fr.

**DEUXIÈME LOT.**

La ferme de la Croix-Blanche; contenance: quarante-quatre hectares.

Mise à prix, quatre-vingt mille francs, ci. . . . . 80,000

**TROISIÈME LOT.**

La ferme de la Bretonnière; contenance: trente-et-un hectares.

Mise à prix, soixante mille francs, ci. . . . . 60,000

QUATRIÈME LOT. La ferme de la Jacquelinère; contenance: vingt-six hectares.

Mise à prix, quarante-cinq mille francs, ci. . . . . 45,000

Réunion facultative des quatre lots en un seul, après adjudications partielles.

S'adresser audit M<sup>e</sup> REVERDY, notaire, et à M<sup>e</sup> Paul BARRION et JOUQUET, avoués à Bressuire (Deux-Sèvres). (496)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**MAISON**  
Rue de Bordeaux, n° 7, AVEC JARDIN.

S'adresser audit notaire. (4)

**VENTE MOBILIÈRE**

Le dimanche 25 octobre 1874, à midi, et jours suivants, Continuation de la vente mobilière, au château du Bourg-Joly, commune de Saint-Martin-de-Sanzais.

Il sera vendu:

Batterie de cuisine, vaisselle, mobilier de salle à manger, ameublement de plusieurs chambres à coucher, linge de toutes sortes, rideaux, belle literie, pendules, charrettes, charrues, bascule, vins en barriques et en bouteilles; un bateau, une seine et autres filets, outils, ferrailles, etc., etc. (521)

**UNE MAISON**

Rue Cendrière, n° 8 et 10.

Comprenant: Au rez-de-chaussée, cuisine, office, galerie vitrée, salle à manger, grande pièce à cheminée à côté; Au premier étage, salon, quatre chambres à coucher avec cabinets de toilette, lieux à l'anglaise; Trois chambres de domestiques et greniers; Cour, écurie et remise; caves. S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué. (328)

Etude de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saint-Mathuria.

**A AFFERMER**

Pour le 2 février 1875.

**UNE PRAIRIE**

Nommée

**L'ILE SAINT-JEAN,**

Située commune de Saint-Rémy-la-Varenne, et, par extension, commune de Thourel, contenant 27 hectares environ.

Cette prairie peut être exploitée avantageusement par un herbageur.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, à M. PRIOU-CALLEAU, expert à Grézellé, ou à M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saint-Mathuria. (472)

**UN JEUNE HOMME** de seize ans, de seize ans, doué et peut donner de bons renseignements, demande une place comme domestique. S'adresser au bureau du journal.

**UNE DAME VEUVE** demande un emploi près d'une personne seule, monsieur ou dame. S'adresser au bureau du journal.

**L. HUET,**

NATURALISTE-EMPAILLEUR.

Rue de Fenet, maison Alleaume,

A SAUMUR.

A l'honneur d'informer MM. les amateurs qu'il se charge d'empailler toutes sortes d'animaux, d'après les procédés les plus connus et les meilleurs.

Il construit également des arbres artificiels avec oiseaux, pour l'ornement d'appartements.

Le tout à des conditions très-avantageuses. (202)

**FABRIQUE D'ENCRE**

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

**BIBLIOTHÈQUE CONTEMPORAINE DE MÉDECINE PRATIQUE**

EN VENTE:

**Les Maladies chroniques**, par le docteur DUPOUY, de la Faculté de Paris, comprenant l'histoire, la description et le traitement de la *goutte*, du *rumatisme*, de la *chloro-anémie*, du *rachitisme*, de la *scrofule*, de la *phthisie pulmonaire*, du *cancer*, de l'*albuminurie*, du *diabète*, des *dartres*, etc. 1 vol. Prix 50 centimes.

**La Petite Chirurgie**, par le docteur FILLEAU, de la Faculté de Paris, comprenant: les *soins* à donner dans les accidents et au début des maladies, les *topiques* et *différents remèdes*, le traitement des *contusions*, des *plaies*, des *brûlures*, des *fractures*, des *hémorragies*, les *petites opérations* et les *pansements* que l'on peut pratiquer soi-même, les *empoisonnements* et les *contre-poisons*, le traitement des *varices*, et des *hernies*, l'*orthopédie*, l'*art dentaire*, etc., etc. 1 vol. Prix 50 centimes.

SOUS PRESSE:

**Maladies du système nerveux**, par le docteur DUPOUY. 1 vol. Prix 50 centimes.

Pour se procurer ces ouvrages, s'adresser chez les libraires de Paris et des Départements.

Si l'on désire recevoir ces ouvrages franco, adresser 60 centimes par chaque volume en mandat de poste ou timbres-poste à M. ALCAN-LÉVY, imprimeur-éditeur, rue de Lafayette, 61, Paris.

**EMPRUNT A PRIMES DE LA VILLE DE MILAN**

REMBOURSABLE MOYENNANT DES

GAINS de fr. 100,000, 80,000, 70,000, 60,000, 50,000, 45,000, 40,000, etc.

(Le moindre gain est de fr. 46)

d'un total de

26,950,000 LIRES ITALIENNES OU FRANCS DE FRANCE.

**LE PROCHAIN TIRAGE AURA LIEU**

LE 2 JANVIER 1875.

Une action pour ce tirage coûte fr. 5, six actions fr. 25, treize actions fr. 50 et vingt-sept actions fr. 100.

Le paiement des mises peut être adressé en timbres-poste, jusqu'à concurrence de fr. 50, au-dessus en billets de banque par lettre chargée, ou en mandats de poste internationaux, payables à Genève.

Chaque actionnaire recevra gratuitement la liste de tirage. S'adresser directement à

**L'AGENCE DE FONDS PUBLICS, A GENÈVE.**

Listes de renseignements gratuits sur tous les Emprunts d'Etats. P.-S. On peut prendre connaissance du prospectus au Bureau de ce journal.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.